

**Mission politique de la ville
Ecole primaire Eugène Le Roy
Coulounieix-Chamiers**

Fiche poste

CONTEXTE POLITIQUE DE LA VILLE

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) de la commune de Coulounieix-Chamiers est né du Plan de Cohésion Sociale et de la loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005.

Ce programme est un axe fort du volet éducatif de la Politique de la ville qui vise deux objectifs :

- donner leurs chances aux enfants et jeunes de 3 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite,
- accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement.

En 2019, 78 élèves ont bénéficié des actions du PRE, représentant 43 Familles.

Les actions concernées soutiennent le Français langue étrangère, le dispositif CLAS, les référents Familles, le Sports/loisirs/culture, les Vacances et Loisirs, Formation Pédagogique, l'apprendre à Nager.

DÉFINITION DE LA MISSION

L'enseignant missionné, sous l'autorité de l'IEP de la circonscription de Périgueux Nord :

- sera membre de l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) et participera à ce titre aux réunions mensuelles organisées par le coordonnateur du PRE, ainsi qu'aux réunions du Comité de pilotage, et également aux réunions d'autres instances agissant dans le cadre de la politique de la ville,
- sera chargé de faire des liens entre l'équipe pédagogique de l'école et les dispositifs du PRE, notamment avec les EPS (Équipes Pluridisciplinaires de Soutien) composées de professionnels,
- veillera à la complémentarité et à l'efficacité des actions d'aide de l'école et du PRE.

Il sera chargé de travailler particulièrement en direction des publics concernés par la première scolarisation (enfants, élèves, familles) dans un rôle de soutien et d'aides aux publics fragiles.

Il effectuera la coordination des dispositifs d'étude du soir mis en place à l'école en élémentaire, dans un rôle de facilitateur entre l'école et la famille.

En appui des élèves concernés par le PRE, il sera présent dans les instances de concertation prévues par l'école, pour faciliter leur réussite.

Il consacrera des temps dédiés et réguliers pour rencontrer les familles auprès desquelles il s'engagera dans le cadre des dispositifs du PRE.

Il établira un rapport d'activité annuel.

Compétences attendues

1- L'enseignant aura des compétences :

- **d'expertise pédagogique** pour initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves et développer les objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture (S4C),
- de connaissance des dispositifs de suivi et de personnalisation des parcours (conseils de cycles, équipes éducatives)

L'enseignant aura également de fortes capacités

- de médiation, d'écoute et de gestion,
- de sensibilisation des équipes pédagogiques à l'importance de la prise en compte de la qualité du climat scolaire et du bien être à l'école,
- de mutualisation et de capitalisation d'expériences d'actions favorisant la réussite scolaire.

2- Au regard des spécificités des écoles en quartiers politique de la ville

- être ouvert aux innovations pédagogiques ;
- établir des liens avec avec les directeurs et enseignants des autres écoles, avec l'équipe de circonscription ;
- veiller à une bonne articulation scolaire/périscolaire et des différents temps de l'école, pour les enfants concernés par le PRE, soit directement soit par l'intermédiaire des référents de parcours et des directeurs d'école ;
- rendre lisibles et compréhensibles les attentes de l'école pour tous les partenaires du PRE ;

MODALITÉ D'AFFECTATION

Condition : La mission est un mi-temps de service (50%).

ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon.

MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien devant une commission départementale composée de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un conseiller pédagogique.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter l'IEN de la circonscription.